



# École de la Vallée-des-Voyageurs

**Immeuble Notre-Dame-de-la-Joie**

14 chemin du Village, Pontiac, Québec J0X 2G0

**Immeuble Sainte-Marie**

19, rue Church, Pontiac, Québec J0X 2V0

819-503-8808

## RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Mardi 8 novembre 2022 à 18h30, immeuble Sainte-Marie

### **Présences :**

Caroline Moreau  
Hélène Bélisle  
Andréane Morissette  
Mélanie Quesnel  
David Boucher  
Émilie Hamelin  
Sylvie L'Heureux  
Meagan McCann  
Jonathan Décary  
Roxanne Gauvreau

### **Absences :**

Audrey Lapointe  
Pier-Anne Miron Leblond  
Gabriel Caissy

### Compte-rendu

#### **1. Présences et vérification du quorum**

Monsieur Boucher prend les présences et constate le quorum.

#### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 8 novembre 2022**

Considérant que le président et la directrice ont élaboré un projet d'ordre du jour;

Considérant que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Boucher d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 8 novembre 2022, tel que présenté. La proposition est adoptée par Madame Hamelin.

**Résolution CÉ 22-23-10**

#### **3. Lecture et adoption du procès-verbal du 27 septembre 2022**

Considérant que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'Instruction publique, les membres du conseil d'établissement ont reçu une copie du procès-verbal de la séance du 27 septembre 2022, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion;

Il est proposé par Monsieur Boucher d'adopter le procès-verbal du 27 septembre 2022 et de dispenser la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance du 27 septembre 2022. La proposition est adoptée par Madame L'Heureux.

**Résolution CÉ 22-23-11**

#### **4. Suivi au procès-verbal**

Monsieur Boucher demande à Madame Moreau où en est la situation de l'eau à Luskville. Madame Moreau fait les suivis nécessaires. Deux petites corrections sont faites au procès-verbal du 27 septembre 2022 : somme amassée à l'épluchette de maïs (240.10\$ vs 200.10\$ et numéro de résolution surligné au point du salaire de la secrétaire (ne devrait pas apparaître au PV) : retiré.

## **5. Intervention du public**

Madame Gauvreau demande où en est la gestion des bassins scolaires. Elle veut savoir s'il y a des nouvelles constructions d'écoles en vue dû à la clientèle grandissante dans le secteur. Madame Moreau répond à la question selon les réponses qu'elle a reçu jusqu'ici, en expliquant le processus de cette gestion. Il s'agit d'un long processus avec plusieurs intervenants (municipalité, ministères, centre de services scolaire...). Madame Bélisle propose que le CÉ adopte une résolution en ce sens pour démontrer aux dirigeants qu'il y a un besoin dans notre municipalité. Madame Gauvreau questionne aussi sur le contenu de l'éducation à la sexualité. Elle demande si les enseignants et remplaçants sont adéquatement formés pour exposer ces apprentissages aux élèves de tous âges. Madame Moreau propose de répondre à cette question au point 9.1.

## **6. Mot de la direction**

Madame Moreau mentionne qu'il y a actuellement 399 élèves, en tout, dans nos 2 immeubles. Elle souligne que les finissants de l'immeuble Notre-Dame-de-la-Joie ont participé au Marché de Noël de Pontiac le 5 novembre dernier et que ce fut un réel succès. Les organisateurs de l'événement ont même demandé que les élèves reviennent au Marché du printemps et que d'année en année, les finissants mettent les marchés dans leur calendrier de campagne de financement. Les ventes de muffins hebdomadaires permettent aux finissants d'amasser entre 250\$-300\$ chaque vendredi. Madame Moreau nomme qu'il y a eu un beau projet de Marche Hantée, pour l'Halloween, à l'immeuble Sainte-Marie, avec l'enseignante d'arts dramatiques et les élèves du 3<sup>e</sup> cycle. Tous les élèves de l'école ont eu la chance de se promener dans le village de Quyon, dans le but de visiter des lieux historiques et d'entendre toutes sortes d'histoires. Le mini-volleyball RSEQ débute ce weekend. À l'immeuble Notre-Dame-de-la-Joie, les marches et rampes ont toutes été repeintes. Les travaux sont presque tous terminés. Nous sommes déjà rendus à la deuxième étape de l'année scolaire. La première étape c'est terminé le 4 novembre. La première rencontre de parents aura lieu le 17 novembre ou autour de cette date, selon les disponibilités des enseignants/es. Madame Moreau souligne les activités qui ont eu lieu en lien avec l'Halloween. Elle nomme également que les fonds amassés lors des campagnes de financement cette année seront utilisés en vue du projet d'amélioration de la cour d'école, à l'immeuble Sainte-Marie. Les membres du CÉ sont enchantés par cette annonce.

## **7. Mot de la responsable du service de garde**

Madame Morissette mentionne que tout va bien au service de garde. Il y a approximativement 100 élèves d'inscrits à chaque journée pédagogique. Chaque classe a participé à la confection du village d'Halloween. Les élèves ont même demandé la confection d'un village de Noël ! Le service de garde de l'immeuble Sainte-Marie a perdu 3 inscriptions depuis le début de l'année, mais le petit groupe de 10-12 élèves est très bien installé auprès de Madame Brigitte. Madame Ménard demande comment les thèmes des journées pédagogiques sont choisis. Madame Morissette mentionne qu'il s'agit d'une rotation des activités sur 3 ans pour éviter de refaire les mêmes choses d'année en année. Les élèves suggèrent aussi régulièrement des thèmes.

## **8. Mot des enseignants**

Madame Hamelin souligne que les activités d'Halloween se sont bien déroulées et ont été apprécié par tout les élèves. La danse de l'Halloween a semé la fête jusqu'au lundi ! Les préparatifs de Noël débiteront prochainement...

## **9. Décisions**

### **9.1 Planification des contenus en éducation à la sexualité 2022-2023 – adoption**

Madame Moreau indique que Madame Séguin s'occupe de ce dossier. Elle informe les membres que l'éducation à la sexualité sera obligatoire dès l'an prochain. Cette année est la dernière permettant d'être exclu du cours. Monsieur Décary demande si le contenu est toujours approprié selon l'âge des enfants. Madame Moreau nomme que le contenu actuellement accessible aux enseignants pour l'enseignement de l'éducation à la sexualité en

milieu scolaire, est conçu par 2 sexologues. Après les Fêtes, les cours seront offerts par des collaborateurs externes d'Espece Outaouais. Madame Hamelin mentionne que les contenus transmis par les enseignants sont très bien adaptés au niveau de l'enfant. Cette résolution est proposée par Monsieur Boucher et adoptée par Madame McCann.

#### **Résolution CÉ 22-23-12**

#### **9.2 Plan de lutte 2022-2023– adoption**

Madame Moreau a présenté les résultats du dernier sondage (QSEVR). Monsieur Décary semble préoccupé par certains résultats élevés quant à la violence à l'école et demande quelques explications à Madame Moreau. Elle rassure les membres en mentionnant qu'après le sondage, les élèves ont été rencontrés pour expliquer leur vision et qu'il y a eu l'ajout d'un surveillant supplémentaire à la récréation et un T.E.S. le midi pour aider Andréanne dans la gestion des conflits, à l'immeuble Notre-Dame-de-la-Joie. Elle nomme également que le nombre de fiches de comportements distribuées aux élèves pour des mauvais gestes ou autres est beaucoup moins élevé cette année que les années passées. Monsieur Décary demande si le soutien offert aux victimes est aussi offert aux « agresseurs ». Madame Moreau confirme qu'un suivi est fait auprès des deux personnes concernées après 2 jours, 1 semaine et 1 mois. Monsieur Décary demande s'il y aura une sensibilisation au niveau des élèves et des parents concernant le volet réseaux-sociaux. Madame Moreau indique que le policier éducateur est bien impliqué avec les T.E.S. des deux immeubles et que la sensibilisation nécessaire est faite auprès des jeunes, des intervenants, des parents, ainsi qu'auprès de la communauté en général. Nous effectuons la correction d'une petite coquille se retrouvant dans le texte et nous ajoutons le point cybersécurité au plan de lutte proposé.

Cette résolution est proposée par Monsieur Boucher et approuvée à l'unanimité.

#### **Résolution CÉ 22-23-13**

### **10. Informations**

#### **10.1 Formulaire de déclaration d'intérêt CSSPO**

Madame Moreau explique les formulaires et demande que les membres complètent chacun d'eux.

#### **10.2 Comité de parents CSSPO**

Madame Ménard mentionne que la première rencontre a eu lieu en début d'année. Il s'agissait de la rencontre d'accueil et il a été convenu que toutes les rencontres auront dorénavant lieu en virtuel. La deuxième rencontre a eu lieu le 19 octobre, dans le but d'élire un candidat comme représentant au CA pour le centre-ouest. Prochaine rencontre : 19 novembre 2022.

#### **10.3 Comité EHDAA CSSPO**

Aucune information sur ce point pour le moment.

#### **10.4 OPP Immeuble Sainte-Marie**

Madame McCann mentionne que l'OPP travaille actuellement sur le plan annuel des activités et des campagnes de financement de l'école. Les membres de l'OPP souhaitent avoir une approbation pour faire un marché du printemps annuellement. Madame McCann propose une soirée de peinture avec un artiste local vers le mois de janvier. Les membres du CÉ acceptent les 2 activités. Elle souhaite également ajouter le patinage en forêt à la liste des activités préapprouvées par le CÉ. Tous les membres sont d'accord.

## **10.5 OPP Immeuble Notre-Dame-de-la-Joie**

Madame L'Heureux indique que 169 jeunes et une cinquantaine de parents ont participé/assistés à la danse de l'Halloween. Des beaux profits ont été amassés !

## **11. Varia**

### **11.1 Choix des écoles secondaires**

Madame Bélisle expose la situation concernant le choix d'école secondaire (ESGR vs Des Lacs). Elle nomme qu'il pourrait y avoir une entente avec le transport en commun : Transcollines, tout comme en ville avec la STO.

### **11.2 Vente de pâtisseries rencontre de parent – 17 novembre 2022**

Madame McCann et Madame Quesnel, soumettent l'intérêt des élèves de 6<sup>e</sup> année pour faire une vente de pâtisseries dans chacun des immeubles, lors de la rencontre de parents du 17 novembre 2022. La réponse de tous étant positive, les personnes concernées prépareront une publication qui sera envoyée aux parents des deux immeubles sous peu.

### **11.3 Danse (ou autres événements de ce genre) – Pour les deux immeubles**

Quelques points importants sont soulignés concernant les danses (ou autres événements de ce genre) qui ont eues lieux dans chacun des immeubles :

- a) Un jeune enfant (moins de 7 ans ou 1<sup>re</sup> année et moins) doit absolument être accompagné de son parent ou d'un adulte de plus de 18 ans.
- b) Les organisateurs de l'événement doivent prendre en considération la capacité des salles utilisées. Dans notre cas, la capacité des gymnases est beaucoup plus grande que le nombre de participants présents aux danses.
- c) Les jeunes de plus de 12 ans ne sont pas admis à l'événement s'ils ne sont pas accompagnés d'un adulte accompagnateur (personne responsable de plus de 18 ans).
- d) Les sorties extérieures de sont pas permises. Lorsque le participant entre dans salle où à lieu l'événement, il ne peut plus en sortir jusqu'à ce que son parent arrive. Il y a aura des surveillants/es postés/es à chacune des portes, ainsi que près des toilettes.

### **11.4 Formation CÉ**

Madame Ménard demande où nous en sommes avec la formation obligatoire des membres du CÉ étant donné que nous avons plusieurs nouveaux membres. Madame Moreau rappelle que cette formation est obligatoire et que tous les membres des conseils d'établissements doivent la suivre. Madame Quesnel mentionne aux membres qu'elle leur fera suivre toutes les informations au courant de la semaine.

## **12. Questions/Commentaires**

Monsieur Décary tient à féliciter les intervenants de l'école, ainsi que les agents de la faune qui sont venu à l'immeuble Notre-Dame-de-la-Joie, à la suite du passage d'un ou plusieurs ours, tout près de l'école. Madame Moreau l'en remercie.

## **13. Levée de l'assemblée**

Considérant que l'ordre du jour est épuisé, Monsieur Boucher propose la levée de l'assemblée de la séance ordinaire à 20h45.

Caroline Moreau  
Directrice

David Boucher  
Président